

Bulletin bibliographique 107 Juillet 2018

Retraite Financement

Bilan Agirc-Arrco 2017 - Des résultats en amélioration /FAVRE Catherine/SAINT-AMANS Claire-Sophie.

In : *Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire*, 31, 1^{er} trimestre 2018, 1 p.

En 2017, les régimes Agirc et Arrco enregistrent un résultat global en déficit de 1,165 milliard d'euros, contre 2,134 milliards en 2016. Bien que déficitaire, ce résultat est en avance par rapport à la trajectoire fixée par les partenaires sociaux.

<http://www.cahiers.laretraitecomplementaire.com/detail/actu/bilan-agirc-arrco-2017-des-resultats-en-amelioration-307/>

Retraite Projections

Evolutions et perspectives des retraites en France - Rapport annuel 2018.

Paris : COR, 2017, 182 p.

Cette nouvelle édition procède à une actualisation des projections à court, moyen et long terme du système de retraite. La première partie, qui place le contexte, présente le cadrage démographique et économique déterminant en partie les évolutions des indicateurs de suivi et de pilotage. La deuxième partie, consacrée aux résultats, décrit les évolutions du système de retraite au regard de ses principaux objectifs, à l'aune des indicateurs de suivi et de pilotage identifiés comme tels par le COR.

<http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-4269.pdf>

Retraite Méthodologie

RNGD - Le référentiel national de gestion des droits /REBOUL Nathalie.

In : *Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire*, 31, 1^{er} trimestre 2018, 1 p.

Dernier-né des référentiels nationaux Agirc-Arrco, le référentiel national de gestion des droits (RNGD) permet aux gestionnaires de consulter et de mettre à jour - en central - les données de carrière et les droits à retraite complémentaire des salariés.

<http://www.cahiers.laretraitecomplementaire.com/detail/actu/rngd-le-referentiel-national-de-gestion-des-droits-314/>

Sur l'unification des régimes de retraite : les enseignements de l'expérience Agirc-Arrco /CHAPERON Pierre.

In : *Futuribles*, 424, mai/juin 2018, 14 p.

Au 01/01/2019, les régimes Agirc et Arrco fusionneront pour créer un régime plus simple, plus lisible et plus économe en frais de gestion. Ce régime reprendra l'ensemble des droits et des obligations des anciens régimes. La fusion instaure un compte de points et une liquidation unique pour les actifs, un paiement unique pour les nouveaux retraités, une adhésion et un compte de cotisations uniques pour les entreprises. Pierre Chaperon présente le contexte dans lequel a été décidée cette fusion et les leviers utilisés pour la mettre en œuvre. Les enseignements de l'expérience Agirc-Arrco peuvent utilement contribuer au débat sur la réforme du système national de retraite.

Minima de pension et plafonnement : réunion du Conseil du 24/05/2018, documents de travail.

Paris : COR, 2018, non paginé.

Dans le cadre de la préparation du rapport annuel de juin 2018, le Conseil d'orientation des retraites a consacré sa réunion à l'approfondissement des indicateurs. La première partie du dossier décrit les dispositifs en vigueur en France et analyse les profils comparés des bénéficiaires. Ensuite le Conseil s'interroge sur les évolutions possibles des filets de sécurité pour les assurés d'un système de retraite réformé. Enfin il complète l'analyse des mécanismes redistributifs en faveur des assurés aux revenus les plus modestes, en s'intéressant aux mécanismes de plafonnement des assiettes de cotisations et de prestations, en France et à l'étranger.

<http://www.cor-retraites.fr/article516.html>

Retraite

Indicateurs de retraite

Cessations anticipées d'activité en 2016 : hausse des retraites anticipées pour carrière longue /MARIONI Pierre/MERLIER Roselyne.

In : Dares - Résultats, 21, mai 2018, 10 p.

La hausse des entrées en cessation anticipée d'activité s'explique quasi exclusivement par les retraites anticipées pour carrière longue. Leur nombre a sensiblement augmenté du fait de l'élargissement des conditions d'éligibilité à ce dispositif et du recul progressif de l'âge légal de la retraite.

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/etudes-et-syntheses/dares-analyses-dares-indicateurs-dares-resultats/article/les-cessations-anticipees-d-activite-en-2016>

L'Evolution de la retraite des fonctionnaires au fil des générations : entre effets de structure et effets réforme /BRIDENNE Isabelle/BUISSON Benoît/LEROY Ségolène.

In : CDC - Questions Retraite & Solidarité - Les études, 22, avril 2018, 12 p.

Ce cahier s'intéresse à l'évolution par génération de la pension versée aux titulaires de la fonction publique. Les niveaux de pensions s'avèrent très différents selon les versants de la fonction publique, traduisant ainsi des différences en termes de catégorie hiérarchique et de durées de carrière validées au sein de la fonction publique. Comme attendu, il apparaît que la réforme 2003 a entraîné des baisses de montants de pension. Les 3/4 des agents perdent en moyenne 5% de leur pension suite à la réforme tandis qu'une minorité y gagne en moyenne 8%.

https://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/sites/default/files/QRS22_avril18.pdf

Prendre sa retraite : incidence des dispositifs de prolongation d'activité sur les parcours individuels /BERTEAU-RAPIN Caroline/COUHIN Julie/DARDIER Agathe,...

In : Les Cahiers de la Cnav, 11, juin 2018, 155 p.

Ce document a pour objet l'analyse des dispositifs mis en place lors des précédentes réformes pour le maintien des seniors dans l'emploi. Les auteurs présentent un bilan de trois d'entre eux : surcote, retraite progressive et cumul emploi-retraite. Ils sont mis en perspective avec le parcours professionnel de l'ensemble des retraités du régime général nés en 1950. Il est démontré que, si le choix de la transition entre emploi et retraite est réel pour des profils bien spécifiques d'assurés aux carrières complètes, il est fortement contraint pour la majeure partie d'entre eux.

<http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr/les-cahiers-de-la-cnav-n-11-juin-2018.html>

Qui part en retraite progressive aujourd'hui ? /BERTEAU-RAPIN Caroline.

In : Cnav - Cadr'@ge, 37, juin 2018, 9 p.

Instaurée en 1988 et plusieurs fois réformée depuis, la retraite progressive est actuellement ouverte aux assurés âgés de 60 ans et pouvant justifier d'une durée d'assurance de 150 trimestres. La durée de travail doit être comprise entre 40% et 80% de la durée de travail à temps complet. Le dispositif est ouvert aux assurés ayant plusieurs employeurs. Compte tenu des évolutions législatives, la retraite progressive, rendue plus attractive, a permis un accroissement du nombre de bénéficiaires depuis 2015. Cette étude présente les statistiques de départ en retraite progressive selon le sexe, la carrière, les salaires.

<http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr/images/publications/cadrage/Cadrage-37.pdf>

Les Retraités et les retraites : édition 2018 /ARNAUD Franck/COLIN Christel/SOLARD Gwennaël.
Paris : Drees (Panoramas), 2018, 267 p.

Fin 2016, 16,1 millions de personnes perçoivent une pension de droit direct des régimes de retraite français, soit des effectifs en hausse de 0,9% par rapport à 2015. Tous régimes confondus, leur pension s'élève en moyenne à 1 389 euros bruts mensuels (+0,9% en euros constants par rapport à 2015). Cette édition 2018 s'enrichit d'une nouvelle fiche sur le niveau de vie des retraités. Les évolutions par génération, les transitions entre l'emploi et la retraite, le cumul de la retraite avec un emploi font l'objet d'un examen approfondi. Cette édition comporte également les principales modifications législatives ou réglementaires de l'année 2016. Les aspects concernant le minimum vieillesse, la retraite supplémentaire ou encore les opinions, souhaits et motivations des Français vis-à-vis de la retraite sont également pris en compte.

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/panoramas-de-la-drees/article/les-retraites-et-les-retraites-edition-2018#Ouvrage>

Retraite

En Europe et dans le monde

An actuarial balance sheet of the Swiss old-age pension scheme (Un bilan actuariel du régime de retraite suisse) /METZGER Christoph.

In : *AISS - Revue internationale de sécurité sociale*, 71-1, janvier/mars 2018, 25 p.

L'auteur analyse la viabilité à moyen terme du régime suisse de pensions de vieillesse (Alters- und Hinterlassenenversicherung – AHV). Pour ce faire, il dresse un bilan actuariel estimatif, inspiré du modèle suédois, qui compare les engagements et les actifs implicites et explicites du régime de pensions. Les résultats de cette estimation montrent que le mode de financement actuel de l'AHV n'est pas viable, étant donné qu'environ 30% de ses engagements ne sont pas garantis par des actifs d'une valeur correspondante. Pour combler ce déficit de financement, il faudrait soit relever le taux de cotisation de 8,4 à 12%, soit réduire d'environ 38% l'ensemble des engagements du régime au titre des retraites.

<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/issr.12160>

Évaluation de la couverture retraite des actifs et des personnes âgées au Maroc /RHOMARI Maria.

In : *Revue française des affaires sociales*, 1, janvier/mars 2018, 34 p.

Le système de retraite au Maroc ne couvre que 18% de la population active occupée et 16% des personnes âgées et il couvre inégalement les salariés du secteur public et du secteur privé. À partir des données micro-économiques de l'enquête Emploi et de l'enquête sur le niveau de vie des ménages, l'auteure analyse le niveau des pensions versées par les régimes existants, dresse le portrait des travailleurs non couverts et évalue la situation et le niveau de vie des personnes âgées. Les résultats montrent que la faible densité de cotisation des salariés du secteur privé, en partie liée au phénomène de sous-déclaration, pèse sur le niveau des pensions versées. Ils confirment également la capacité contributive limitée des travailleurs indépendants. Ils révèlent enfin que les personnes âgées vivent dans des ménages à très forte cohabitation intergénérationnelle et en moyenne plus pauvres que les autres ménages. L'étude permet ainsi de dégager un certain nombre d'enseignements quant à la manière d'envisager l'extension de la couverture retraite.

La Genèse du système de retraite en Algérie /MENDIL Djamilia.

In : *Revue française des affaires sociales*, 1, janvier/mars 2018, 4 p.

L'auteure propose des éléments de cadrage sur le système de retraite algérien, système d'assurance d'inspiration bismarckienne composé de deux régimes depuis 1994, l'un pour les salariés – lui-même le résultat de la fusion de huit régimes en 1985 – l'autre pour les non-salariés. Elle évoque le rôle de l'Etat dans la prise en charge de certaines prestations non contributives et par la création du Fonds national de réserve des retraites qui devait asseoir l'équilibre du système. Celui-ci reste caractérisé par la fragilité de sa structure financière.

OCDE - Les retraites « à la carte » sont peu utilisées /VOKLEBER Cécile.

In : *Agirc/Arrco - Les cahiers de la retraite complémentaire*, 31, 1^{er} trimestre 2018, 2 p.

Le rapport biennal de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) recense les réformes des retraites intervenues au cours des deux dernières années dans les États membres. L'édition 2017 met en exergue les dispositifs de retraite « à la carte » mis en place dans la plupart des systèmes : des dispositifs souvent salués mais peu utilisés.

<http://www.cahiers.laretraitecomplementaire.com/detail/actu/ocde-les-retraites-a-la-carte-sont-peu-utilisees-313/>

Towards an adequate and sustainable replacement rate in defined benefit pension systems: The case of Spain (Vers un taux de remplacement adéquat et durable dans les régimes de retraite à prestations définies : le cas de l'Espagne) /ALONSO FERNANDEZ Juan José/DEVESA CARPIO Enrique/DOMINGUEZ-FABIAN Inmaculada,...

In : *AISS - Revue internationale de sécurité sociale*, 71-1, janvier/mars 2018, 20 p.

L'objet principal de cet article est de déterminer, sur la base de données internes, les taux de remplacement d'un régime de retraite à prestations définies, avec deux objectifs : l'adéquation des retraites et la pérennité du système.

<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/issr.12158>

Vers l'universalité des pensions de vieillesse au Cap-Vert ? /LEFEVRE Cécile.

In : *Revue française des affaires sociales*, 1, janvier/mars 2018, 15 p.

Le Cap-Vert, petit pays de 500 000 habitants, figure parmi les plus avancés en termes de développement de la protection sociale en Afrique. En complément à des assurances sociales déjà existantes pour les salariés de la fonction publique et du secteur privé formel, en 2007 ont été instituées des pensions sociales pour les personnes âgées non couvertes par ce système contributif, visant explicitement l'universalisation de la couverture vieillesse. Cet article propose de retracer la genèse, la mise en place et les enjeux de cette nouvelle pension pour personnes âgées. Elle a rapidement concerné près de la moitié de la population des 60 ans et plus, bien que son montant soit assez faible. Le fait qu'elle soit articulée à une couverture santé en fait une expérience intéressante et valorisée par le gouvernement et l'Organisation internationale du travail (OIT).

Pension adequacy report 2018: Current and future adequacy in old age in the EU (Rapport 2018 sur l'adéquation des retraites : adéquation actuelle et future des revenus des personnes âgées dans l'UE) / Commission européenne.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2018, 188 p. + 288 p.

Le rapport est consacré à l'analyse comparative de l'adéquation des pensions de retraite dans l'UE-28. Il examine les niveaux de vie actuels des personnes âgées et la façon dont ils sont déterminés par les systèmes de retraite, passe en revue les récentes réformes des retraites et se termine par une analyse des principales difficultés qui menacent l'adéquation des futures pensions de retraite et des moyens de les affronter. Le rapport fournit en outre, dans un deuxième volume, une description plus détaillée du système de retraite et de l'adéquation des pensions de retraite dans chacun des vingt-huit États membres. Il souligne que ces derniers accordent de plus en plus d'attention, dans le cadre de leurs réformes, à la pérennité et à l'adéquation des retraites, mais que des mesures supplémentaires seront nécessaires à l'avenir.

<http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=19417&langId=en>

Protection sociale Financement

Les Comptes de la Sécurité sociale - Résultats 2017, prévisions 2018 : rapport juillet 2018.

Paris : Commission des comptes de la sécurité sociale, 2018, 203 p.

Le déficit du régime général s'établit à 2,2 milliards d'euros en 2017, en amélioration de 1,9 milliards d'euros par rapport au déficit constaté en 2016. Cette amélioration doit cependant pour partie au transfert à la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) des réserves de la section III du Fonds de solidarité vieillesse (FSV) à hauteur de 0,9 milliard d'euros. Ce résultat est dégradé par rapport à la prévision de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2018 qui estimait le déficit à 1,6 milliards d'euros. La branche vieillesse, avec un excédent de 1,8 milliards d'euros voit sa situation s'améliorer tant par rapport à 2016 que par rapport aux objectifs initiaux et rectifiés des LFSS pour 2017 et 2018. Le déficit du FSV s'est établi à 2,9 milliards d'euros, à un niveau qui reste élevé mais en

amélioration. Le solde cumulé de la branche vieillesse et du FSV s'améliore pour atteindre -1,1 milliard d'euros en 2017 contre -2,8 milliards d'euros l'année précédente.

http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/ccss-juin2018-version_5_juin_2018.pdf

Protection sociale

Protection sociale complémentaire

La Protection sociale des cadres, quel devenir ? /COURSIER Philippe/VIVIEN Philippe.

In : *Semaine juridique - Social*, 20, 22/05/2018, 5 p.

Dans cette étude, les auteurs s'interrogent sur le statut des cadres et sur l'avenir de leur protection sociale. Dans un contexte où le régime complémentaire de retraite des cadres n'est plus soutenable et où la protection sociale en France tend à l'universalité, la question se pose de la subsistance de la catégorie des cadres, de la nécessité d'une protection sociale propre et de son financement. Un renouvellement semble nécessaire et ces questions devraient figurer à l'ordre du jour des débats qui devront s'ouvrir.

Protection sociale

En Europe et dans le monde

Introducing social protection in the Middle East and North Africa: Prospects for a new social contract? (Introduire la protection sociale au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : perspectives d'un nouveau contrat social ?) /BARSOUM Ghada/JAWAD Rana/LOEWE Markus,...

In : *AISS - Revue internationale de sécurité sociale*, 2018-2, avril/juin 2018, 123 p.

Les politiques de protection sociale mises en œuvre dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) doivent être vues comme un élément fondamental du contrat social que les pouvoirs publics ont proposé à leurs citoyens après l'indépendance. Elles ont visé la mise en place de systèmes de santé et d'enseignement gratuits, de subventions généreuses à l'alimentation, à l'énergie et à l'eau, de régimes d'assurance et d'aide sociale et de vastes programmes d'emplois publics. Cette stratégie a été possible grâce à des rentes importantes (comme les produits de l'exportation de pétrole, de gaz et de minerais, ou les redevances du canal de Suez), aux envois de fonds des travailleurs émigrés et à l'aide au développement. La diminution des revenus tirés de certaines de ces ressources et la croissance démographique ont conduit les gouvernements de la région MENA à concentrer davantage leurs dépenses de protection sociale sur certaines catégories de la population. C'est pourquoi les systèmes de protection sociale de ces pays présentent actuellement de graves faiblesses en termes d'équité sociale, d'efficacité et de viabilité. Les articles de ce numéro spécial mettent en lumière certaines des opportunités à saisir et des difficultés à surmonter pour mettre sur pied des systèmes de protection sociale viables au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Mise en place et développement de systèmes de protection sociale en Afrique : un état des lieux /COURCELLES (DE) Sana/MENDIL Djamila/OUARZA GOITA Soungalo,...

In : *Revue française des affaires sociales*, 1, janvier/mars 2018, 215 p.

Ce numéro propose un dossier sur la mise en place et le développement des systèmes de protection sociale en Afrique. Il est composé de huit articles, d'éléments de cadrage de Djamila Mendil sur l'organisation du système de retraite en Algérie (*voir ci-dessus*), d'un point de vue de Soungalo Ouarza Goita sur l'assurance maladie obligatoire au Mali et d'un entretien avec Sana de Courcelles, directrice exécutive de l'École d'affaires publiques de Sciences Po. Les trois premiers articles abordent la question de la protection sociale dans trois pays d'Afrique subsaharienne d'une façon générale et transversale : l'Afrique du Sud, le Cameroun et le Burkina Faso. Les trois articles suivants traitent des politiques de santé et d'assurance maladie (notamment au Bénin et au Maroc). Les deux derniers articles se concentrent sur l'assurance vieillesse et la retraite (Maroc, Cap-Vert).

<https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2018-1.htm>

Marché du travail

Emploi des seniors

L'Emploi des seniors.

Paris : Conseil économique, social et environnemental, 2018, 138 p.

Créer un contrat de travail pour les seniors, encourager la pratique du sport sur le lieu de travail... Le Cese formule une quinzaine de recommandations en faveur de l'emploi des seniors. Celles-ci s'articulent autour de trois axes : lutter contre les stéréotypes et la discrimination, garantir le maintien dans l'emploi et accompagner les transitions professionnelles.

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2018/2018_14_emploi_seniors.pdf

Démographie

Aspects démographiques et économiques du vieillissement

Enjeux éthiques du vieillissement. Quel sens à la concentration des personnes âgées entre elles, dans des établissements dits d'hébergement ? Quels leviers pour une société inclusive pour les personnes âgées ?

Paris : Comité consultatif national d'éthique, Avis 128, 2018, 68 p.

Dans cet avis résolument « politique », le CCNE propose quelques pistes concrètes pour renforcer la conscience de cette réalité démographique, le vieillissement de notre population, et le respect des personnes âgées.

De nouvelles formes de solidarités dans notre société s'imposent en direction des personnes les plus fragiles et les plus vulnérables. Pour ce faire, le CCNE propose notamment de :

- repenser la création d'un cinquième risque de la sécurité sociale, pour permettre une meilleure prévention et un meilleur accompagnement des personnes dépendantes ;
- changer le paradigme du soin au sein de notre système de santé en cherchant à inclure de façon plus systématique les proches et les aidants, condition sine qua non du maintien à domicile. A cet égard pourrait être constitué un plan pour le répit et le soutien des aidants, afin de leur permettre d'acquérir les compétences, et de leur donner le temps, nécessaires à l'accompagnement des personnes qui restent à leur domicile ;
- faire évoluer le droit social, notamment pour permettre à un proche d'aider et d'accompagner une personne malade ou handicapée. A ce titre pourrait être explorée la possibilité d'un enrichissement du compte personnel d'activité (CPA) ;
- penser de nouvelles formes de bénévolat pour matérialiser les solidarités entre ceux qui bénéficient de la santé et ceux qui souffrent de maladie ou de handicap et leurs proches ;
- mieux protéger les personnes vulnérables par la création d'un délégué interministériel à la protection des majeurs, comme le suggère un récent rapport de la Cour des comptes.

http://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/ccne_avis_128.pdf

Le Vieillissement de la population et ses enjeux : Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires /DE LAPASSE Benoît.

Paris : Cget, 2018, 20 p.

Partant d'une analyse du vieillissement de la population à l'échelle européenne, l'Observatoire des territoires présente un focus sur la France et l'inégalité des territoires face au vieillissement. Dans ce contexte, la prise en charge des personnes âgées constitue un enjeu majeur dans les zones concernées par une vive progression du nombre de personnes âgées.

http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/sites/default/files/Fiche-OT-vieillissement_population_0.pdf

Généralités

Les Comptes de la Nation en 2017 : le PIB accélère (2,2% après 1,2%), le pouvoir d'achat des ménages augmente modérément /BERTHIER David/DEBAUCHE Etienne/MEINZEL Pauline.

In : Insee Première, 1697, mai 2018, 4 p.

En 2017, l'activité progresse nettement en France : le produit intérieur brut en euros constants augmente de 2,2%. La consommation des ménages ralentit. Les exportations accélèrent plus fortement que les importations. Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages ralentit du fait de l'accélération des prix. Le taux d'épargne des ménages croît légèrement.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3550563>